

Conseils pour rédiger sa thèse

Bien référencer sa bibliographie

Les références traduisent la qualité scientifique d'un article

- Elles permettent de justifier tout fait énoncé
- Elles permettent au lecteur de vérifier ces faits

Place des références

- Doivent être appelées le plus tôt possible après l'énoncé du fait
- Peuvent être citées plusieurs fois dans la thèse
- Ne jamais mettre de références dans le chapitre Résultat ni dans le résumé
- Toutes les références doivent être retrouvées et numérotées dans la bibliographie en fin de thèse
- Elles doivent être présentées dans l'ordre de leur numéro d'appel dans le texte (et non pas par ordre alphabétique)

NB : les références non scientifiques sont notées en bas de page et non dans la bibliographie

Transcrire une référence

- Les références bibliographiques se placent après la conclusion et avant les annexes et le résumé
- Il existe plusieurs systèmes de transcription des références bibliographiques : la plus utilisée est celle de Vancouver

Numéroter les références

Dans le corps du texte :

- Les références sont numérotées entre parenthèse par ordre d'apparition dans le texte
- Une référence utilisée plusieurs fois conserve son numéro d'ordre
- Si plusieurs références sont citées dans la même parenthèse elles sont classées par ordre croissant et séparées par des virgules : (2,5,6) par exemple. Sans espace entre les virgules
- Si plusieurs références sont citées successivement il faut citer la première et la dernière séparées par un trait d'union. Par exemple : (1-9) signifie toutes les références de 1 à 9

Pour référencer *un livre*

Dans l'ordre :

- 1/ Le nom des auteurs suivi d'un point
- 2/ Le titre du livre suivi d'un point
- 3/ Le numéro de l'édition (à partir de la 2e) suivi d'un point
- 4/ La ville de la maison d'édition suivie de deux points
- 5/ Le nom de la maison d'édition suivi d'un point-virgule
- 6/ L'année d'édition, suivie de deux points
- 7/ La première et la dernière page à consulter, séparées par un tiret

Exemple :

*Braun RN. Pratique, Critique et Enseignement de la médecine générale.
Paris : Payot; 1979 : 512 p. 65-77*

Pour référencer *un article*

Dans l'ordre :

- 1/ Le nom des auteurs suivi d'un point
- 2/ Le titre de l'article suivi d'un point
- 3/ L'identification de la revue : Nom, année de publication, N° du tome, pages
- 4/ Le libellé de la référence se termine par un point

Exemple :

Clerc P, Lebreton J, Mousques J et al. Etude polychrome : construction d'une typologie des pathologies chroniques en médecine générale, pour une analyse de la polyprescription. Pratiques et Organisation des Soins 2008 ; 39 (1) : 43-51.

Pour référencer *un article*

1/ Le nom des auteurs :

- en majuscule ou minuscule mais toujours de la même façon
- les noms des auteurs sont :
 - séparés par une virgule
 - suivis des initiales du prénom sans point après l'initiale, sauf pour le dernier prénom

2/ Le titre de l'article s'écrit sans guillemet, suivi d'un point

Pour référencer *un article*

3/ L'identification de la revue respecte l'ordre suivant :

- Le nom de la revue est libellé en abrégé suivant l'index médecins. Il n'y a pas de point après les abréviations (*Ex : Rev Prat et non pas Rev. Prat.*)
- Si la revue n'est pas indexée, le nom doit être cité en entier
- Après le nom de la revue, il faut donner l'année de publication suivie d'un point virgule
- puis le numéro du tome ou du volume suivi de deux points (:)
- puis la première et la dernière page de l'article séparées par un tiret
- Le libellé de la référence se termine par un point